

Plainte — Parc national d'Oka

Imprimé par : [REDACTED]

État	fermée (résolue)	Âge	24 j 14 h
Priorité	3 normale	Création le	09.08.2021 22:40:33
File	parc-oka		
Verrou	déverrouillée		
Numéro de client	[REDACTED]		
Propriétaire	[REDACTED]		
Type	Plainte		

Article #1

De : [REDACTED]
A : commentaire-oka@sepaq.com
Objet : Plainte — Parc national d'Oka
Création le : 09.08.2021 22:40:33 par client
Type : courriel externe

Bonjour, moi et ma conjointe sommes allés à la plage d'Oka le dimanche 8 août 2021, nous connaissons très bien l'endroit pour l'avoir fréquenté depuis plusieurs années. En après midi après avoir fait du vélo, ont a décidés d'aller se baigner pour se rafraîchir, nous sommes allés du côté nudiste pour avoir la paix et relaxer, nous étions à l'ombre et très distancé des autres utilisateurs et surtout très loin de la plage traditionnelle textile, vers 17h00 un véhicule 4x4 avec deux surveillants se sont approchés de nous pour nous aviser que nous étions à un endroit non autorisé et que nous pourrions être accusés de grossière indécence, ma conjointe était assise dans sa chaise les seins nues et et moi son conjoint, étendu sur une serviette.

[REDACTED]

Commentaire — Parc national d'Oka

Imprimé par : [REDACTED] 03.09.2021 13:03:27

État	fermée (résolue)	Âge	373 j 19 h
Priorité	3 normale	Création le	25.08.2020 18:00:21
File	parc-oka		
Verrou	déverrouillée		
Numéro de client	[REDACTED]		
Propriétaire	[REDACTED]		
Type	Commentaire négatif		

Article #1

De : [REDACTED]
À : commentaire-oka@sepaq.com
Objet : Commentaire — Parc national d'Oka
Création le : 25.08.2020 18:00:21 par client
Type : courriel externe

Je trouve extremement illogique , de savoir que le budget est reduit ds le personnel au niveau de la surveillance du territoire en ce qui concerne la partie de la plage ,la plus a l'est .Aucune surveillance la nuit ,alors que d'énormes feux se font avec des chiens et des partys ,ce qui provoque a chaques fds des tas de dechets et devient un depotoir a ciel ouvert .Surtout que vous interdisez l'acces a la grande baie en non -motorisé (de toutes facons max 3 pieds d'eau) pour soi disant UNE ZONE PROTEGEE mais vous laissez sans aucune volonte de proteger la plage celle ci sans controle la nuit.Mais le jour, meme si petit chien en laisse et sommes tranquilles en embarcation non-motorisé , la surveillance en vtt se fait pour collecter du \$ et nous faire sentir comme des intrus!!! Alors qu'il y a des atrocites au point de vue ecologique la nuit ,mais vous decidez d'etre passifs et aucun leadership ,pour enraye ce gros NO MAN'S LAND.Peut etre qu'en autorisant le camping avec reservations et places designees, une auto gestion de la plage se ferait.Car imaginez ,tout ceux ayant paye leur place selon les regles de l'art , voir les cochons (en passant ,souvent non de la region mais plutot de montreal et quittent apres)il est certains que le pouvoir du nombre gagnerait sur ces imbeciles .Comme la section homosexuel ,ou beaucoup de drogues et grossiere indescence se passe depuis plusieurs annees.Alors , permettez moi de douter fortement de votre reelle intention en matiere de protection . Depuis au moins 20ans , que je vois les tarifs augmenter et les budgets descendre pour les priorites et plutot injecter ds le paraitre et le fla fla!!!!

Article #2

De : commentaire-oka@sepaq.com <commentaire-oka@sepaq.com>
À : [REDACTED]
Objet : [No :202008257413620] Commentaire — Parc national d'Oka
Création le : 25.08.2020 18:00:21 par système
Type : courriel externe

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous écrire. Ceci est une réponse automatisée qui confirme la réception de votre message.

La Société des établissements de plein air du Québec porte une attention toute particulière au service à la clientèle, et c'est pourquoi votre avis compte pour nous. Si vous avez demandé un suivi, soyez assuré que nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

Veuillez noter que les délais sont plus longs qu'à l'habitude en raison de la pandémie. ☐

Au plaisir de vous accueillir à nouveau dans l'un ou l'autre de nos établissements!

[1]

Vous avez écrit:

- > Je trouve extremement illogique , de savoir que le budget est reduit ds le
- > personnel
- > au niveau de la surveillance du territoire en ce qui concerne la partie de la
- > plage
- > ,la plus a l'est .Aucune surveillance la nuit ,alors que d'énormes feux se
- > font avec
- > des chiens et des partys ,ce qui provoque a chaques fds des tas de dechets et
- > devient
- > un depotoir a ciel ouvert .Surtout que vous interdisez l'acces a la grande
- > baie en non
- > -motorisé (de toutes facons max 3 pieds d'eau) pour soi disant UNE ZONE
- > PROTEGEE mais
- > vous laissez sans aucune volonte de proteger la plage celle ci sans controle
- > la
- > nuit.Mais le jour, meme si petit chien en laisse et sommes tranquilles en

> embarcation
> non-motorisé , la surveillance en vtt se fait pour collecter du \$ et nous
> faire sentir
> comme des intrus!!! Alors qu'il y a des atrocites au point de vue ecologique
> la nuit
> ,mais vous decidez d'etre passifs et aucun leadership ,pour enrayer ce gros NO
> MAN'S
> LAND.Peut etre qu'en autorisant le camping avec reservations et places
> designees, une
> auto gestion de la plage se ferait.Car imaginez ,tout ceux ayant paye leur
> place selon
> les regles de l'art , voir les cochons (en passant ,souvent non de la region
> mais
> plutot de montreal et quittent apres)il est certains que le pouvoir du nombre
> gagnerait sur ces imbeciles .Comme la section homosexuel ,ou beaucoup de
> drogues et
> grossiere indescence se passe depuis plusieurs annees.Alors , permettez moi de
> douter
> fortement de votre reelle intention en matiere de protection . Depuis au moins
> 20ans ,
> que je vois les tarifs augmenter et les budgets descendre pour les priorites
> et plutot
> injecter ds le paraitre et le fla fla!!!!

...

[1] http://www.sepaq.com/index.dot?language_id=2

Article #3

De : "commentaire-oka@sepaq.com" <commentaire-oka@sepaq.com>
A : [REDACTED]
Objet : Re: [No :202008257413620] Commentaire — Parc national d'Oka
Création le : 29.08.2020 15:42:43 par agent
Type : courriel externe

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous faire part de vos commentaires au sujet de votre visite au parc national d'Oka.

La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) porte une attention soutenue au service à la clientèle. C'est pourquoi votre opinion nous importe tant. En effet, vos commentaires nous permettent non seulement de jauger votre satisfaction mais aussi, dans la mesure du possible, d'apporter à nos produits et services des améliorations susceptibles de vous satisfaire davantage.

Dans votre commentaire, vous mentionnez être déçu du manque de présence de notre personnel de sécurité dans le secteur est de la plage pendant la nuit.

Soyez assuré que votre commentaire a été transmis au responsable de la protection et qu'il fera le suivi nécessaire.

Nous sommes désolés des désagréments que vous avez subis et nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

La responsable du service à la clientèle du parc national d'Oka,
[REDACTED]

[1]

25.08.2020 18:00 - [REDACTED] a écrit: Je trouve extremement illogique , de savoir que le budget est reduit ds le personnel au niveau de la surveillance du territoire en ce qui concerne la partie de la plage ,la plus a l'est .Aucune surveillance la nuit ,alors que d'enormes feux se font avec des chiens et des partys ,ce qui provoque a chaques fds des tas de dechets et devient un depotoir a ciel ouvert .Surtout que vous interdisez l'acces a la grande baie en non -motorisé (de toutes facons max 3 pieds d'eau) pour soi disant UNE ZONE PROTEGEE mais vous laissez sans aucune volonte de proteger la plage celle ci sans controle la nuit.Mais le jour, meme si petit chien en laisse et sommes tranquilles en embarcation non-motorisé , la surveillance en vtt se fait pour collecter du \$ et nous faire sentir comme des intrus!!! Alors qu'il y a des atrocites au point de vue ecologique la nuit ,mais vous decidez d'etre passifs et aucun leadership ,pour enrayer ce gros NO MAN'S LAND.Peut etre qu'en autorisant le camping avec reservations et places designees, une auto gestion de la plage se ferait.Car imaginez ,tout ceux ayant paye leur place selon

les regles de l'art , voir les cochons (en passant ,souvent non de la region
mais
plutot de montreal et quittent apres)il est certains que le pouvoir du nombre
gagnerait sur ces imbeciles .Comme la section homosexuel ,ou beaucoup de
drogues
et grossiere indescence se passe depuis plusieurs annees.Alors , permettez moi
de
douter fortement de votre reelle intention en matiere de protection . Depuis
au
moins 20ans , que je vois les tarifs augmenter et les budgets descendre pour
les
priorites et plutot injecter ds le paraitre et le fla fla!!!!

[1] http://www.sepaq.com/index.dot?language_id=2

Plainte — Parc national d'Oka

Imprimé par : [REDACTED] 03.09.2021 13:16:40

État	fermée (résolue)	Âge	92 15 h
Priorité	3 normale	Création le	02.06.2021 22:10:35
File	parc-oka		
Verrou	déverrouillée		
Numéro de client	[REDACTED]		
Propriétaire	[REDACTED]		
Type	Plainte		

Article #1

De : [REDACTED]
À : commentaire-oka@sepaq.com
Objet : Plainte — Parc national d'Oka
Création le : 02.06.2021 22:10:35 par client
Type : courriel externe

Bonjour J'aimerais savoir quelle clause de vocation de la Sepaq mentionne un droit de nudistes avec exhibition et situation hors normes de la part de plusieurs. Et ce, pour une partie de 70% et la plus belle partie de la plage? Pourquoi, ne pas laisser cette partie aux familles et autres personnes pour déplacer ceux-ci vers une plus grande distanciation. J'ai vu souvent des jeunes familles y marcher avec leurs enfants et se retourner rapidement pour repartir. Plusieurs nudistes s'y rendre même en bateaux? NB: La SEPAQ est un organisme pour donner accès aux familles et non pas à 90% de nudistes masculin ?

Article #2

De : "commentaire-oka@sepaq.com" <commentaire-oka@sepaq.com>
À : [REDACTED]
Objet : [No :202106027424484] Plainte — Parc national d'Oka
Création le : 02.06.2021 22:10:35 par système
Type : courriel externe

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous écrire. Ceci est une réponse automatisée qui confirme la réception de votre message.

La Société des établissements de plein air du Québec porte une attention toute particulière au service à la clientèle, et c'est pourquoi votre avis compte pour nous. Si vous avez demandé un suivi, soyez assuré que nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

Veuillez noter que les délais sont plus longs qu'à l'habitude en raison de la pandémie. ☐

Au plaisir de vous accueillir à nouveau dans l'un ou l'autre de nos établissements!

[1]

Vous avez écrit:

> Bonjour J'aimerais savoir quelle clause de vocation de la Sepaq mentionne un
> droit de nudistes avec exhibition et situation hors normes de la part de
> plusieurs. Et ce, pour une partie de 70% et la plus belle partie de la plage?
> Pourquoi, ne pas laisser cette partie aux familles et autres personnes pour
> déplacer ceux-ci vers une plus grande distanciation. J'ai vu souvent des jeunes
> familles y marcher avec leurs enfants et se retourner rapidement pour
> repartir. Plusieurs nudistes s'y rendre même en bateaux? NB: La SEPAQ est un
> organisme pour donner accès aux familles et non pas à 90% de nudistes masculin
> ?

[1] http://www.sepaq.com/index.dot?language_id=2

De : [REDACTED]
Objet : Projet de réponse 1
Création le : 27.06.2021 09:13:03 par agent
Type : Note interne

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous faire part de vos commentaires au sujet de votre visite au parc national d'Oka.

La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) porte une attention soutenue au service à la clientèle. C'est pourquoi votre opinion nous importe tant. En effet, vos commentaires nous permettent non seulement de jauger votre satisfaction mais aussi, dans la mesure du possible, d'apporter à nos produits et services des améliorations susceptibles de vous satisfaire davantage.

Nous avons pris connaissance de vos commentaires. Toutefois, il est de mise de préciser que le nudisme et les actes indécents dans un lieu public sont assujettis dans la province du Québec à l'application du code criminel, notamment à l'article 174. Conséquemment, il n'est légalement pas possible pour nous d'intervenir à cet égard. Pour plus d'information ou pour formuler une plainte officielle, nous vous invitons à contacter la Sûreté du Québec.

Nous vous invitons à contacter la responsable du service à la clientèle au 450-479-8365 poste 6561 si vous désirez davantage d'informations.

En espérant le tout à votre satisfaction, veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice du parc national d'Oka,

Nathalie Julien-Boucher

Article #4

De : "Nathalie Julien Boucher" <julienboucher.nathalie@sepaq.com>
Objet : Changement de propriétaire!
Création le : 29.06.2021 11:12:05 par agent
Type : Note interne

Assignation du ticket pour la raison suivante :

Article #5

De : "commentaire-oka@sepaq.com" <commentaire-oka@sepaq.com>
À : [REDACTED]
Objet : Re: [No :202106027424484] Plainte — Parc national d'Oka
Création le : 29.06.2021 12:56:41 par agent
Type : courriel externe

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous faire part de vos commentaires au sujet de votre visite au parc national d'Oka.

La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) porte une attention soutenue au service à la clientèle. C'est pourquoi votre opinion nous importe tant. En effet, vos commentaires nous permettent non seulement de jauger votre satisfaction mais aussi, dans la mesure du possible, d'apporter à nos produits et services des améliorations susceptibles de vous satisfaire davantage.

Nous avons pris connaissance de vos commentaires. Toutefois, il est de mise de préciser que le nudisme et les actes indécents dans un lieu public sont assujettis dans la province du Québec à l'application du code criminel, notamment à l'article 174. Conséquemment, il n'est légalement pas possible pour nous d'intervenir à cet égard. Pour plus d'information ou pour formuler une plainte officielle, nous vous invitons à contacter la Sûreté du Québec.

Nous vous invitons à contacter la responsable du service à la clientèle au 450-479-8365 poste 6561 si vous désirez davantage d'informations.

En espérant le tout à votre satisfaction, veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice du parc national d'Oka,

Nathalie Julien-Boucher

[1]

02.06.2021 22:10 - [REDACTED] a écrit: Bonjour J'aimerais savoir quelle clause de vocation de la Sepaq mentionne un droit de nudistes avec exhibition et situation hors normes de la part de plusieurs. Et ce, pour une partie de 70% et la plus belle partie de la plage? Pourquoi, ne pas laisser cette partie aux familles et autres personnes pour déplacer ceux-ci vers une plus grande distanciation. J'ai vu souvent des jeunes familles y marcher avec leurs enfants et se retourner rapidement pour repartir. Plusieurs nudistes s'y rendent même en bateaux? NB: La SEPAQ est un organisme pour donner accès aux familles et non pas à 90% de nudistes masculins ?

[1] http://www.sepaq.com/index.dot?language_id=2

Plainte — Parc national d'Oka

Imprimé par : [REDACTED] 03.09.2021 13:17:43

État	fermée (résolue)	Âge	103 j 22 h
Priorité	3 normale	Création le	22.05.2021 14:30:37
File	parc-oka		
Verrou	déverrouillée		
Numéro de client	[REDACTED]		
Propriétaire	[REDACTED]		
Type	Plainte		

Article #1

De : [REDACTED]
À : commentaire-oka@sepaq.com
Objet : Plainte — Parc national d'Oka
Création le : 22.05.2021 14:30:37 par client
Type : courriel externe

Bonjour à vous, Suite aux fâcheux événements survenue au courant de la dernière semaine, je comprends parfaitement les restrictions mises en place. Je comprends donc l'instauration d'une limite de personnes admissible sur le site. Cependant, plusieurs de vos détenteurs de passe-annuel sont des nudistes qui profitent de cette section de la plage. Vous savez comme moi que les nudistes n'exploitent pas la superficie principalement recherchée de la plage. En effet, nous profitons d'une autre partie de la plage plus en retrait. Ce faisant, nous sommes pénalisés par ces nouvelles restrictions, alors qu'au fond nous n'exploitons pas la section normalement plus achalandée et qui, dans les derniers jours, a été plus problématique !

[REDACTED]

Article #2

De : "commentaire-oka@sepaq.com" <commentaire-oka@sepaq.com>
À : [REDACTED]
Objet : [No :202105227418816] Plainte — Parc national d'Oka
Création le : 22.05.2021 14:30:37 par système
Type : courriel externe

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous écrire. Ceci est une réponse automatisée qui confirme la réception de votre message.

La Société des établissements de plein air du Québec porte une attention toute particulière au service à la clientèle, et c'est pourquoi votre avis compte pour nous. Si vous avez demandé un suivi, soyez assuré que nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

Veuillez noter que les délais sont plus longs qu'à l'habitude en raison de la pandémie. ☐

Au plaisir de vous accueillir à nouveau dans l'un ou l'autre de nos établissements!

[1]

Vous avez écrit:

> Bonjour à vous, Suite aux fâcheux événements survenue au courant de la dernière semaine, je comprends parfaitement les restrictions mises en place.
> Je comprends donc l'instauration d'une limite de personnes admissible sur le site. Cependant, plusieurs de vos détenteurs de passe-annuel sont des nudistes qui profitent de cette section de la plage. Vous savez comme moi que les nudistes n'exploitent pas la superficie principalement recherchée de la plage.
> En effet, nous profitons d'une autre partie de la plage plus en retrait. Ce faisant, nous sommes pénalisés par ces nouvelles restrictions, alors qu'au fond nous n'exploitons pas la section normalement plus achalandée et qui, dans les derniers jours, a été plus problématique !

[REDACTED]

...

Article #3

De : [REDACTED]
Objet : Projet de réponse 1
Création le : 26.06.2021 14:50:43 par agent
Type : Note interne

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous faire part de vos commentaires au sujet de votre visite au parc national d'Oka.

La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) porte une attention soutenue au service à la clientèle. C'est pourquoi votre opinion nous importe tant. En effet, vos commentaires nous permettent non seulement de jauger votre satisfaction mais aussi, dans la mesure du possible, d'apporter à nos produits et services des améliorations susceptibles de vous satisfaire davantage.

Dans votre commentaire, vous mentionnez être déçu de n'avoir pu accéder au parc au moment. Nous sommes conscients que ce genre de d'évènement peut-être très désagréable pour notre clientèle et en sommes désolés. Toutefois, dans les conditions actuelles, notre priorité est d'offrir un environnement sécuritaire à nos employés et à notre clientèle en assurant le respect des normes sanitaires en vigueur.

Soyez assuré que notre souhait le plus cher est de pouvoir offrir dès que possible un accès plus large à notre territoire et nous travaillons en ce sens tous les jours.

Nous sommes désolés des désagréments que vous avez subis et nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

La directrice du parc national d'Oka,

Nathalie Julien Boucher

Article #4

De : "Nathalie Julien Boucher" <julienboucher.nathalie@sepaq.com>
Objet : Changement de propriétaire!
Création le : 29.06.2021 11:05:31 par agent
Type : Note interne

Assignation du ticket pour la raison suivante :

Article #5

De : "commentaire-oka@sepaq.com" <commentaire-oka@sepaq.com>
A : [REDACTED]
Objet : Re: [No :202105227418816] Plainte — Parc national d'Oka
Création le : 29.06.2021 13:04:42 par agent
Type : courriel externe

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous faire part de vos commentaires au sujet de votre visite au parc national d'Oka.

La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) porte une attention soutenue au service à la clientèle. C'est pourquoi votre opinion nous importe tant. En effet, vos commentaires nous permettent non seulement de jauger votre satisfaction mais aussi, dans la mesure du possible, d'apporter à nos produits et services des améliorations susceptibles de vous satisfaire davantage.

Dans votre commentaire, vous mentionnez être déçu de n'avoir pu accéder au parc au moment. Nous sommes conscients que ce genre de d'évènement peut-être très désagréable pour notre clientèle et en sommes désolés. Toutefois, dans les conditions actuelles, notre priorité est d'offrir un environnement sécuritaire à nos employés et à notre clientèle en assurant le respect des normes sanitaires en vigueur.

Soyez assuré que notre souhait le plus cher est de pouvoir offrir dès que possible un accès plus large à notre territoire et nous travaillons en ce sens tous les jours.

Nous sommes désolés des désagréments que vous avez subis et nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

La directrice du parc national d'Oka,

Nathalie Julien Boucher

[1]

22.05.2021 14:30 [REDACTED] a écrit: Bonjour à vous, Suite aux fâcheux événements survenue au courant de la dernière semaine, je comprends parfaitement les restrictions mises en place. Je comprends donc l'instauration d'une limite de personnes admissible sur le site. Cependant, plusieurs de vos détenteurs de passe-annuel sont des nudistes qui profitent de cette section de la plage. Vous savez comme moi que les nudistes n'exploitent pas la superficie principalement recherchée de la plage. En effet, nous profitons d'une autre partie de la plage plus en retrait. Ce faisant, nous sommes pénalisés par ces nouvelles restrictions, alors qu'au fond nous n'exploitons pas la section normalement plus achalandée et qui, dans les derniers jours, a été plus problématique !

[1] http://www.sepaq.com/index.dot?language_id=2

Sondage en continue - 2021-08-08

Imprimé par : [REDACTED] 03.09.2021 13:08:05

État	ouverte	Âge	16 j 22 h
Priorité	3 normale	Création le	17.08.2021 15:07:01
File	parc-oka	Créée par	[REDACTED]
Verrou	déverrouillée	Délai de la première réponse	31.08.2021 15:07
Numéro de client		Délai de résolution	14.09.2021 15:07
Propriétaire	[REDACTED]		
Type	Commentaire négatif		

Article #1

De : [REDACTED]
À : parc-oka
Objet : Sondage en continue - 2021-08-08
Création le : 17.08.2021 15:07:01 par client
Type : téléphone

Bonjour à toute l'équipe de gestion des parcs nationaux du Québec, Merci d'abord d'être là et d'améliorer nos parcs année après année. Je les fréquente depuis plusieurs années. Dernièrement, je suis allé au parc d'Oka faire un pique-nique avec mes parents pour leur permettre de changer d'atmosphère et pour prendre l'air. Ils ont 83 ans et sortent peu depuis la pandémie. Refrain connu. Là où nous étions installés dans le sous-bois, non loin de la plage, plusieurs groupes de jeunes s'amusait gaiement. Rien à dire jusqu'ici. On n'a pas toujours vingt ans! Le temps passe, les jeunes s'amuse toujours, boivent, boivent encore, vomissent, urinent dans le sous-bois (alors que nous sommes à deux pas des toilettes), et cassent des bouteilles. Bonjour la quiétude, le civisme, le respect de la nature et des autres. J'ai demandé à mes parents s'ils avaient apprécié leur petit séjour chez vous, avec nous, au parc d'Oka. La réponse a été catégorique: "Nous ne reviendrons plus." En outre, dans les toilettes où nous devons porter le masque, personne ne le portait. Je sais qu'il y a une pénurie de main-d'oeuvre, mais le parc d'Oka, s'il veut garder sa crédibilité et son accueil, devrait embaucher des gardiens qui surveillent et rappellent à l'ordre les gens, surtout du côté du textile. Je dis "textile", car du côté des nudistes, il a constamment des p'tits quatre roues qui surveillent les incartades des corps en tenu d'Adam sortis du « droit chemin ». C'est bien connu: un corps dénudé est bien plus dangereux qu'un corps turbulent et saturé d'alcool. On a la priorité qu'on veut, à géométrie variable. Dernière observation : pourquoi installer des enceintes acoustiques le long de la plage et nous imposer de la musique, que personne n'écoute de toute façon, parce qu'il y a trop de bruit? Nous ne venons pas en nature pour entendre encore et toujours les mêmes publicités, la même musique commerciale. La nature, même sur le bord d'une plage, même en présence de foules, devrait rimer avec mélodie de l'habitat naturel et bruissement des paroles humaines, puisqu'il y en a toujours lors des achalandages et des rassemblements. Bien à vous, [REDACTED]

Article #2

De : "commentaire-oka@sepaq.com" <commentaire-oka@sepaq.com>
À : [REDACTED]
Objet : [No :202108177440513] Sondage en continue - 2021-08-08
Création le : 17.08.2021 15:07:01 par système
Type : courriel externe

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous écrire. Ceci est une réponse automatisée qui confirme la réception de votre message.

La Société des établissements de plein air du Québec porte une attention toute particulière au service à la clientèle, et c'est pourquoi votre avis compte pour nous. Si vous avez demandé un suivi, soyez assuré que nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

Veuillez noter que les délais sont plus longs qu'à l'habitude en raison de la pandémie. □

Au plaisir de vous accueillir à nouveau dans l'un ou l'autre de nos établissements!

[1]

Vous avez écrit:

> Bonjour à toute l'équipe de gestion des parcs nationaux du Québec, Merci
> d'abord d'être là et d'améliorer nos parcs année après année. Je les fréquente
> depuis plusieurs années. Dernièrement, je suis allé au parc d'Oka faire un
> pique-nique avec mes parents pour leur permettre de changer d'atmosphère et
> pour prendre l'air. Ils ont 83 ans et sortent peu depuis la pandémie. Refrain
> connu. Là où nous étions installés dans le sous-bois, non loin de la plage,
> plusieurs groupes de jeunes s'amusaient gaiement. Rien à dire jusqu'ici. On
> n'a pas toujours vingt ans! Le temps passe, les jeunes s'amuse toujours,
> boivent, boivent encore, vomissent, urinent dans le sous-bois (alors que nous
> sommes à deux pas des toilettes), et cassent des bouteilles. Bonjour la
> quiétude, le civisme, le respect de la nature et des autres. J'ai demandé à
> mes parents s'ils avaient apprécié leur petit séjour chez vous, avec nous, au
> parc d'Oka. La réponse a été catégorique: "Nous ne reviendrons plus." En
> outre, dans les toilettes où nous devions porter le masque, personne ne le
> portait. Je sais qu'il y a une pénurie de main-d'oeuvre, mais le parc d'Oka,
> s'il veut garder sa crédibilité et son accueil, devrait embaucher des gardiens
> qui surveillent et rappellent à l'ordre les gens, surtout du côté du textile.
> Je dis "textile", car du côté des nudistes, il a constamment des p'tits quatre
> roues qui surveillent les incartades des corps en tenu d'Adam sortis du «
> droit chemin ». C'est bien connu: un corps dénudé est bien plus dangereux
> qu'un corps turbulent et saturé d'alcool. On a la priorité qu'on veut, à
> géométrie variable. Dernière observation : pourquoi installer des enceintes
> acoustiques le long de la plage et nous imposer de la musique, que personne
> n'écoute de toute façon, parce qu'il y a trop de bruit? Nous ne venons pas en
> nature pour entendre encore et toujours les mêmes publicités, la même musique
> commerciale. La nature, même sur le bord d'une plage, même en présence de
> foules, devrait rimer avec mélodie de l'habitat naturel et bruissement des
> paroles humaines, puisqu'il y en a toujours lors des achalandages et des
> rassemblements. Bien à vous.

[1] http://www.sepaq.com/index.dot?language_id=2

Plainte — Parc national d'Oka

Imprimé par : [REDACTED] 03.09.2021 13:09:49

État	fermée (résolue)	Âge	123 j 17 h
Priorité	3 normale	Création le	02.05.2021 19:10:22
File	parc-oka		
Verrou	déverrouillée		
Numéro de client	[REDACTED]		
Propriétaire	[REDACTED]		
Type	Plainte		

Article #1

De : [REDACTED]
À : commentaire-oka@sepaq.com
Objet : Plainte — Parc national d'Oka
Création le : 02.05.2021 19:10:23 par client
Type : courriel externe

Je vais au parc pour MARCHER à la plage d'Oka et admirer le lac. Je trouve tout à fait inapproprié qu'un parc provincial où je paie le gros prix pour entrer, tolère des nudistes depuis des années.

Aujourd'hui dimanche 2 mai, ils étaient nombreux et je remarque que ce sont des hommes. Pourquoi ne puis-je pas marcher près de l'eau le plus longtemps possible sans croiser des hommes qui sont étendus ou qui marchent flambant nus?!?!!!

Je ne me sens pas en sécurité. Je n'ai pas envie de voir leur intimité exhibée. Le parc d'Oka de la SEPAQ tolère cela depuis longtemps. Je ne comprends pas POURQUOI. On offre des privilèges à quelques marginaux sans penser au bien-être de l'ensemble des usagers.

Je devrai me trouver un autre endroit pour marcher au bord de l'eau, c'est vraiment dommage car cet endroit est près de chez moi.

Chaque printemps, je dois cesser de le fréquenter pour cette raison. On ne peut plus profiter du bord de l'eau pour marcher à moins d'aller vers l'ouest qui est moins agréable.

Je trouvais important de vous exprimer mon point de vue qui est sûrement partagé par de nombreux marcheurs que j'ai croisé aujourd'hui.

Article #2

De : "commentaire-oka@sepaq.com" <commentaire-oka@sepaq.com>
À : [REDACTED]
Objet : [No :202105027416604] Plainte — Parc national d'Oka
Création le : 02.05.2021 19:10:23 par système
Type : courriel externe

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous écrire. Ceci est une réponse automatisée qui confirme la réception de votre message.

La Société des établissements de plein air du Québec porte une attention toute particulière au service à la clientèle, et c'est pourquoi votre avis compte pour nous. Si vous avez demandé un suivi, soyez assuré que nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

Veuillez noter que les délais sont plus longs qu'à l'habitude en raison de la pandémie. ☐

Au plaisir de vous accueillir à nouveau dans l'un ou l'autre de nos établissements!

[1]

Vous avez écrit:

> Je vais au parc pour MARCHER à la plage d'Oka et admirer le lac. Je trouve
> tout à fait
> inapproprié qu'un parc provincial où je paie le gros prix pour entrer, tolère
> des
> nudistes depuis des années.
>
> Aujourd'hui dimanche 2 mai, ils étaient nombreux et je remarque que ce sont
> des
> hommes. Pourquoi ne puis-je pas marcher près de l'eau le plus longtemps
> possible sans
> croiser des hommes qui sont étendus ou qui marchent flambant nus?!?!!!

>
> Je ne me sens pas en sécurité. Je n'ai pas envie de voir leur intimité
> exhibée. Le
> parc d'Oka de la SEPAQ tolère cela depuis longtemps. Je ne comprends pas
> POURQUOI. On
> offre des privilèges à quelques marginaux sans penser au bien-être de
> l'ensemble des
> usagers.
>
> Je devrai me trouver un autre endroit pour marcher au bord de l'eau, c'est
> vraiment
> dommage car cet endroit est près de chez moi.
>
> Chaque printemps, je dois cesser de le fréquenter pour cette raison. On ne
> peut plus
> profiter du bord de l'eau pour marcher à moins d'aller vers l'ouest qui est
> moins
> agréable.
>
> Je trouvais important de vous exprimer mon point de vue qui est sûrement
> partagé par
> de nombreux marcheurs que j'ai croisé aujourd'hui.

...

[1] http://www.sepaq.com/index.dot?language_id=2

Article #3

De : "Nathalie Julien Boucher" <julienboucher.nathalie@sepaq.com>
Objet : Changement de propriétaire!
Création le : 10.05.2021 15:48:05 par agent
Type : Note interne

Assignation du ticket pour la raison suivante :

Article #4

De : "commentaire-oka@sepaq.com" <commentaire-oka@sepaq.com>
Objet : Appel
Création le : 18.05.2021 14:37:58 par agent
Type : téléphone
Appel fait le 18 mai pour discuter de la situation avec la cliente, aucune réponse.

Plainte — Parc national d'Oka

Imprimé par : [REDACTED] 03.09.2021 13:12:15

État	fermée (résolue)	Âge	297 j 2 h
Priorité	3 normale	Création le	10.11.2020 09:30:23
File	parc-oka		
Verrou	déverrouillée		
Numéro de client	[REDACTED]		
Propriétaire	[REDACTED]		
Type	Plainte		

Article #1

De : [REDACTED]
À : commentaire-oka@sepaq.com
Objet : Plainte — Parc national d'Oka
Création le : 10.11.2020 09:30:23 par client
Type : courriel externe

Bonjour,
Hier, nous avons fait une belle randonnée dans le parc d'Oka en passant par le lac de la Sauvagine pour aller pique-niquer sur le bord du lac des Deux Montagnes.

Pouvez-vous me dire, ce qui justifie qu'une partie de la plage soit « dédiée » à des nudistes dans un parc de la SEPAQ? Nous fréquentons depuis plus de 30 ans les parcs et Oka est le seul où voit ce comportement. Il y avait un grand nombre d'hommes nus, sans vraiment de distanciation, Covid 19 ??? Connait pas! Pendant que nous mangions à bonne distance d'eux, nous avons eu droit à un défilé incessant de nudistes mâles, marchant sur le bord de la plage. C'est devenu un peu dérangeant et un rien exhibitionniste.

Nous sommes privés depuis longtemps de cette partie de la plage du parc. Je voudrais bien que l'administration de parc d'Oka fasse plus que de mettre quelques pancartes pour dire que le nudisme n'est pas toléré! Je ne pense pas être la seule à trouver cela dérangeant car plusieurs personnes autour de nous avaient les mêmes commentaires.
Je vous remercie d'acheminer ma plainte à qui de droit.

Article #2

De : commentaire-oka@sepaq.com <commentaire-oka@sepaq.com>
À : [REDACTED]
Objet : [No :202011107414803] Plainte — Parc national d'Oka
Création le : 10.11.2020 09:30:23 par système
Type : courriel externe

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous écrire. Ceci est une réponse automatisée qui confirme la réception de votre message.

La Société des établissements de plein air du Québec porte une attention toute particulière au service à la clientèle, et c'est pourquoi votre avis compte pour nous. Si vous avez demandé un suivi, soyez assuré que nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

Veillez noter que les délais sont plus longs qu'à l'habitude en raison de la pandémie. ☐

Au plaisir de vous accueillir à nouveau dans l'un ou l'autre de nos établissements!

[1]

Vous avez écrit:

> Bonjour,
> Hier, nous avons fait une belle randonnée dans le parc d'Oka en passant par le
> lac de
> la Sauvagine pour aller pique-niquer sur le bord du lac des Deux Montagnes.
>
> Pouvez-vous me dire, ce qui justifie qu'une partie de la plage soit « dédiée »
> à des
> nudistes dans un parc de la SEPAQ?
> Nous fréquentons depuis plus de 30 ans les parcs et Oka est le seul où voit ce
> comportement.

> Il y avait un grand nombre d'hommes nus, sans vraiment de distanciation, Covid
> 19 ???
> Connait pas!
> Pendant que nous mangions à bonne distance d'eux, nous avons eu droit à un
> défilé
> incessant de nudistes mâles, marchant sur le bord de la plage. C'est devenu un
> peu
> dérangeant et un rien exhibitionniste.
>
> Nous sommes privés depuis longtemps de cette partie de la plage du parc. Je
> voudrais
> bien que l'administration de parc d'Oka fasse plus que de mettre quelques
> pancartes
> pour dire que le nudisme n'est pas toléré!
> Je ne pense pas être la seule à trouver cela dérangeant car plusieurs
> personnes autour
> de nous avaient les mêmes commentaires.
> Je vous remercie d'acheminer ma plainte à qui de droit.

[REDACTED]

...

[1] http://www.sepaq.com/index.dot?language_id=2

Article #3

De : [REDACTED]
Objet : Projet de réponse 1
Création le : 14.11.2020 16:50:25 par agent
Type : Note interne
Pièce jointe : Naturistes.docx (13.4 KBytes)
Assignation du ticket pour la raison suivante : voir pièce jointe

Article #4

De : "Nathalie Julien Boucher" <julienboucher.nathalie@sepaq.com>
Objet : Changement de propriétaire!
Création le : 16.11.2020 15:34:16 par agent
Type : Note interne
Assignation du ticket pour la raison suivante :

Article #5

De : "commentaire-oka@sepaq.com" <commentaire-oka@sepaq.com>
À : [REDACTED]
Objet : Re: [No :202011107414803] Plainte — Parc national d'Oka
Création le : 17.11.2020 08:49:53 par agent
Type : courriel externe

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous faire part de vos commentaires au sujet de votre visite au parc national d'Oka.

La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) porte une attention soutenue au service à la clientèle. C'est pourquoi votre opinion nous importe tant. En effet, vos commentaires nous permettent non seulement de jauger votre satisfaction mais aussi, dans la mesure du possible, d'apporter à nos produits et services des améliorations susceptibles de vous satisfaire davantage.

Nous avons pris connaissance de vos commentaires. Toutefois, il est de mise de préciser que le nudisme et les actes indécents dans un lieu public sont assujettis dans la province du Québec à l'application du code criminel, notamment à l'article 174. Conséquemment, il n'est légalement pas possible pour nous d'intervenir à cet égard. Pour plus d'information ou pour formuler une plainte officielle, nous vous invitons à contacter la Sûreté du Québec.

Nous vous invitons à contacter la responsable du service à la clientèle au 450-479-8365 poste 6561 si vous désirez davantage d'informations.

En espérant le tout à votre satisfaction, veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice du parc national d'Oka,

Nathalie Julien-Boucher

[1]

10.11.2020 09:30 - [REDACTED] a écrit: Bonjour,
Hier, nous avons fait une belle randonnée dans le parc d'Oka en passant par le lac de la Sauvagine pour aller pique-niquer sur le bord du lac des Deux Montagnes.

Pouvez-vous me dire, ce qui justifie qu'une partie de la plage soit « dédiée » à des nudistes dans un parc de la SEPAQ?
Nous fréquentons depuis plus de 30 ans les parcs et Oka est le seul où voit ce comportement.

Il y avait un grand nombre d'hommes nus, sans vraiment de distanciation, Covid 19

??? Connait pas!

Pendant que nous mangions à bonne distance d'eux, nous avons eu droit à un défilé incessant de nudistes mâles, marchant sur le bord de la plage. C'est devenu un peu dérangeant et un rien exhibitionniste.

Nous sommes privés depuis longtemps de cette partie de la plage du parc. Je voudrais bien que l'administration de parc d'Oka fasse plus que de mettre quelques

pancartes pour dire que le nudisme n'est pas toléré!

Je ne pense pas être la seule à trouver cela dérangeant car plusieurs personnes

autour de nous avaient les mêmes commentaires.

Je vous remercie d'acheminer ma plainte à qui de droit.

[1] http://www.sepaq.com/index.dot?language_id=2

Commentaire — Parc national d'Oka

Imprimé par : [REDACTED] 03.09.2021 13:19:59

État	fermée (résolue)	Âge	313 j 19 h
Priorité	3 normale	Création le	24.10.2020 18:00:07
Fila	parc-oka		
Verrou	déverrouillée		
Numéro de client	[REDACTED]		
Propriétaire	[REDACTED]		
Type	Commentaire négatif		

Article #1

De : [REDACTED]
À : commentaire-oka@sepaq.com
Objet : Commentaire — Parc national d'Oka
Création le : 24.10.2020 18:00:07 par client
Type : courriel externe

Pourquoi la Sepaq laisse des nudistes profiter, en très grand nombre, (23 octobre) d'un grand espace sur la plage au détriment des usagés qui amènent leur enfants se promener au bord de l'eau, à cause d'eux, nous devons quitter la plage. Vraiment décevant devant se laisser aller de la part de la Sepaq.

Nous avons également, encore une fois rencontré, 4 chiens, à côté du littoral.

Article #2

De : commentaire-oka@sepaq.com <commentaire-oka@sepaq.com>
A : [REDACTED]
Objet : [No :202010247414555] Commentaire — Parc national d'Oka
Création le : 24.10.2020 18:00:08 par système
Type : courriel externe

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous écrire. Ceci est une réponse automatisée qui confirme la réception de votre message.

La Société des établissements de plein air du Québec porte une attention toute particulière au service à la clientèle, et c'est pourquoi votre avis compte pour nous. Si vous avez demandé un suivi, soyez assuré que nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

Veuillez noter que les délais sont plus longs qu'à l'habitude en raison de la pandémie. ☐

Au plaisir de vous accueillir à nouveau dans l'un ou l'autre de nos établissements!

[1]

Vous avez écrit:

> Pourquoi la Sepaq laisse des nudistes profiter, en très grand nombre, (23 octobre)
> d'un grand espace sur la plage au détriment des usagés qui amènent leur enfants se promener au bord de l'eau, à cause d'eux, nous devons quitter la plage.
> Vraiment décevant devant se laisser aller de la part de la Sepaq.
> Nous avons également, encore une fois rencontré, 4 chiens, à côté du littoral.

...

[1] http://www.sepaq.com/index.dot?language_id=2

Article #3

De : [REDACTED]
Objet : Projet de réponse 1
Création le : 14.11.2020 16:25:11 par agent
Type : Note interne

Pièce jointe : Naturistes.docx (13.4 KBytes)

Assignment du ticket pour la raison suivante : voir pièce jointe

Article #4

De : "Nathalie Julien Boucher" <julienboucher.nathalie@sepaq.com>
Objet : Changement de propriétaire!
Création le : 16.11.2020 15:28:03 par agent
Type : Note Interne

Assignment du ticket pour la raison suivante :

Article #5

De : "commentaire-oka@sepaq.com" <commentaire-oka@sepaq.com>
À : [REDACTED]
Objet : Re: [No :202010247414555] Commentaire — Parc national d'Oka
Création le : 19.11.2020 14:12:27 par agent
Type : courriel externe

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous faire part de vos commentaires au sujet de votre visite au parc national d'Oka.

La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) porte une attention soutenue au service à la clientèle. C'est pourquoi votre opinion nous importe tant. En effet, vos commentaires nous permettent non seulement de jauger votre satisfaction mais aussi, dans la mesure du possible, d'apporter à nos produits et services des améliorations susceptibles de vous satisfaire davantage.

Nous avons pris connaissance de vos commentaires. Toutefois, il est de mise de préciser que le nudisme et les actes indécents dans un lieu public sont assujettis dans la province du Québec à l'application du code criminel, notamment à l'article 174. Conséquemment, il n'est légalement pas possible pour nous d'intervenir à cet égard. Pour plus d'information ou pour formuler une plainte officielle, nous vous invitons à contacter la Sûreté du Québec.

Nous vous invitons à contacter la responsable du service à la clientèle au 450-479-8365 poste 6561 si vous désirez davantage d'informations.

En espérant le tout à votre satisfaction, veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice du parc national d'Oka,

Nathalie Julien-Boucher

[1]

24.10.2020 18:00 - [REDACTED] a écrit: Pourquoi la Sepaq laisse des nudistes profiter, en très grand nombre, (23 octobre) d'un grand espace sur la plage au détriment des usagés qui amènent leur enfants se promener au bord de l'eau, à cause d'eux, nous devons quitter la plage.
Vraiment décevant devant se laisser aller de la part de la Sepaq.

Nous avons également, encore une fois rencontré, 4 chiens, à côté du littoral.

[1] http://www.sepaq.com/index.dot?language_id=2

Plainte — Parc national d'Oka

Imprimé par : [REDACTED] 03.09.2021 13:23:55

État	fermée (résolue)	Âge	382 j 0 h
Priorité	3 normale	Création le	17.08.2020 13:00:10
File	parc-oka		
Verrou	déverrouillée		
Numéro de client	[REDACTED]		
Propriétaire	[REDACTED]		
Type	Plainte		

Article #1

De : [REDACTED]
À : commentaire-oka@sepaq.com
Objet : Plainte — Parc national d'Oka
Création le : 17.08.2020 13:00:10 par client
Type : courriel externe

Bonjour, en raison de la COVID-19, j'ai passé plusieurs jours de mes 3 semaines de vacances à faire du vélo ou à me reposer à la plage (dans la section nudiste) de OKA. C'est un très beau site, une très belle plage malheureusement parfois se reposer est impossible. Il y a beaucoup de bateaux d'amarrés qui rend difficile l'accès à l'eau pour la baignade et la natation de plus la musique en provenance des bateaux est parfois insupportable et rend le séjour désagréable. Surtout lorsqu'il y a ce groupe de 4 bateaux attachés ensemble au large, avec le gros canard jaune et le tapis flottant jaune... une bande de sauvage qui se croit propriétaire de la plage. En plus de ne pas respecter la distanciation sociale, ce groupe nous emmerde avec leur musique... Même si c'est indiqué pas de musique sur les affiches de règlements, il y a aussi quelques uns qui ont leur système de musique caché sous une serviette et qui écoute la musique sur la plage. Ce qui est malheureux c'est que les gardiens et les cadets ne font rien pour contrôler ces problèmes... Un ami m'a dit qu'il avait discuté avec des propriétaires de bateaux et certains lui ont dit que ça faisait 10 ans qu'ils venaient à la plage sans payer un cent... C'est très frustrant pour nous qui payons les frais d'entrée et de stationnement. Personnellement, je crois qu'il est temps de limiter le nombre de bateau et surtout la musique car nous payons pour se reposer et non pour passer une journée de frustration (je parle de nous car j'ai discuté avec plusieurs personnes sur la plage et plusieurs sont écarés de cette musique et de ce manque de civisme). Si la musique est toléré pour certains plaisanciers, donc vous devez enlever l'interdiction pour que ce soit juste pour tout le monde... si non, veuillez à faire respecter cette interdiction pour tout le monde... Merci !

Article #2

De : commentaire-oka@sepaq.com <commentaire-oka@sepaq.com>
À : [REDACTED]
Objet : [No :202008177413375] Plainte — Parc national d'Oka
Création le : 17.08.2020 13:00:10 par système
Type : courriel externe

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous écrire. Ceci est une réponse automatisée qui confirme la réception de votre message.

La Société des établissements de plein air du Québec porte une attention toute particulière au service à la clientèle, et c'est pourquoi votre avis compte pour nous. Si vous avez demandé un suivi, soyez assuré que nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

Veuillez noter que les délais sont plus longs qu'à l'habitude en raison de la pandémie. ☐

Au plaisir de vous accueillir à nouveau dans l'un ou l'autre de nos établissements!

[1]

Vous avez écrit:

> Bonjour, en raison de la COVID-19, j'ai passé plusieurs jours de mes 3
> semaines de
> vacances à faire du vélo ou à me reposer à la plage (dans la section nudiste)
> de OKA.
> C'est un très beau site, une très belle plage malheureusement parfois se
> reposer est
> impossible.
> Il y a beaucoup de bateaux d'amarrés qui rend difficile l'accès à l'eau pour
> la
> baignade et la natation de plus la musique en provenance des bateaux est
> parfois
> insupportable et rend le séjour désagréable. Surtout lorsqu'il y a ce groupe

> de 4
> bateaux attachés ensemble au large, avec le gros canard jaune et le tapis
> flottant
> jaune... une bande de sauvage qui se croit propriétaire de la plage. En plus
> de ne pas
> respecter la distanciation sociale, ce groupe nous emmerde avec leur
> musique... Même
> si c'est indiqué pas de musique sur les affiches de règlements, il y a aussi
> quelques
> uns qui ont leur système de musique caché sous une serviette et qui écoute la
> musique
> sur la plage. Ce qui est malheureux c'est que les gardiens et les cadets ne
> font rien
> pour contrôler ces problèmes... Un ami m'a dit qu'il avait discuté avec des
> propriétaires de bateaux et certains lui ont dit que ça faisait 10 ans qu'ils
> venaient
> à la plage sans payer un cent... C'est très frustrant pour nous qui payons les
> frais
> d'entrée et de stationnement. Personnellement, je crois qu'il est temps de
> limiter le
> nombre de bateau et surtout la musique car nous payons pour se reposer et non
> pour
> passer une journée de frustration (je parle de nous car j'ai discuté avec
> plusieurs
> personnes sur la plage et plusieurs sont écœurés de cette musique et de ce
> manque de
> civisme). Si la musique est toléré pour certains plaisanciers, donc vous devez
> enlever
> l'interdiction pour que ce soit juste pour tout le monde... si non, veuillez a
> faire
> respecter cette interdiction pour tout le monde... Merci !

...

[1] http://www.sepaq.com/index.dot?language_id=2

Article #3

De : [REDACTED]
Objet : Projet de réponse 1
Création le : 26.08.2020 17:19:20 par agent
Type : Note interne
Pièce jointe : regles non respect.docx (14.0 KBytes)
Assignation du ticket pour la raison suivante : voir pièce jointe

Article #4

De : "Nathalie Julien Boucher" <julienboucher.nathalie@sepaq.com>
Objet : Changement de propriétaire!
Création le : 27.08.2020 10:02:44 par agent
Type : Note interne
Assignation du ticket pour la raison suivante :

Article #5

De : "commentaire-oka@sepaq.com" <commentaire-oka@sepaq.com>
A : [REDACTED]
Objet : Re: [No :202008177413375] Plainte — Parc national d'Oka
Création le : 27.08.2020 16:22:42 par agent
Type : courriel externe

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous faire part de vos commentaires au sujet de votre visite au parc national d'Oka.

La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) porte une attention soutenue au service à la clientèle. C'est pourquoi votre opinion nous importe tant. En effet, vos commentaires nous permettent non seulement de jauger votre satisfaction mais aussi, dans la mesure du possible, d'apporter à nos produits et services des améliorations susceptibles de vous satisfaire davantage.

Dans votre commentaire, vous mentionnez que certains règlements n'ont pas été respectés pendant votre visite. Soyez assuré que la responsable de la sécurité a été mise au courant de la situation et fera un rappel à son équipe.

Nous vous invitons, lors de votre prochaine visite, à communiquer directement avec l'équipe du parc au 450-479-8365 poste 0 pour signaler tout problème. Nous pourrions ainsi agir rapidement afin que votre séjour soit des plus agréables pour vous.

Nous sommes désolés des désagréments que vous avez subis et nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

La directrice du parc national d'Oka,

Nathalie Julien Boucher

[1]

17.08.2020 13:00 - [REDACTED] a écrit: Bonjour, en raison de la COVID-19, j'ai passé plusieurs jours de mes 3 semaines de vacances à faire du vélo ou à me reposer à la plage (dans la section nudiste) de Oka. C'est un très beau site, une très belle plage malheureusement parfois se reposer est impossible. Il y a beaucoup de bateaux d'amarrés qui rend difficile l'accès à l'eau pour la baignade et la natation de plus la musique en provenance des bateaux est parfois insupportable et rend le séjour désagréable. Surtout lorsqu'il y a ce groupe de 4 bateaux attachés ensemble au large, avec le gros canard jaune et le tapis flottant jaune... une bande de sauvage qui se croit propriétaire de la plage. En plus de ne pas respecter la distanciation sociale, ce groupe nous emmerde avec leur musique... Même si c'est indiqué pas de musique sur les affiches de règlements, il y a aussi quelques uns qui ont leur système de musique caché sous une serviette et qui écoute la musique sur la plage. Ce qui est malheureux c'est que les gardiens et les cadets ne font rien pour contrôler ces problèmes... Un ami m'a dit qu'il avait discuté avec des propriétaires de bateaux et certains lui ont dit que ça faisait 10 ans qu'ils venaient à la plage sans payer un cent... C'est très frustrant pour nous qui payons les frais d'entrée et de stationnement. Personnellement, je crois qu'il est temps de limiter le nombre de bateau et surtout la musique car nous payons pour se reposer et non pour passer une journée de frustration (je parle de nous car j'ai discuté avec plusieurs personnes sur la plage et plusieurs sont écœurés de cette musique et de ce manque de civisme). Si la musique est toléré pour certains plaisanciers, donc vous devez enlever l'interdiction pour que ce soit juste pour tout le monde... si non, veuillez à faire respecter cette interdiction pour tout le monde... Merci !

[1] http://www.sepaq.com/index.dot?language_id=2

Article #6

De : [REDACTED]
À : commentaire-oka@sepaq.com
Objet : Re: [No :202008177413375] Plainte — Parc national d'Oka
Création le : 06.09.2020 14:30:13 par client
Type : courriel externe

Bonjour,
Dimanches 6 sept. 14h15. Encore une journée de repos troublée par un party de musique sur un bateau. C'est vraiment désagréable.
Est-ce que vous allez bientôt faire quelque chose de sérieux pour cesser ce bordel?

Le jeu. 27 août 2020 16 h 22, commentaire-oka@sepaq.com <commentaire-oka@sepaq.com> a écrit :

> [image: Commentaires]
> -----
>
>
> Bonjour,
>
> Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous faire part de vos
> commentaires au sujet de votre visite au parc national d'Oka.
>
> La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) porte une

> attention soutenue au service à la clientèle. C'est pourquoi votre opinion
> nous importe tant. En effet, vos commentaires nous permettent non seulement
> de jauger votre satisfaction mais aussi, dans la mesure du possible,
> d'apporter à nos produits et services des améliorations susceptibles de
> vous satisfaire davantage.
>
> Dans votre commentaire, vous mentionnez que certains règlements n'ont pas
> été respectés pendant votre visite. Soyez assuré que la responsable de la
> sécurité a été mise au courant de la situation et fera un rappel à son
> équipe.
>
> Nous vous invitons, lors de votre prochaine visite, à communiquer
> directement avec l'équipe du parc au 450-479-8365 poste 0 pour signaler
> tout problème. Nous pourrions ainsi agir rapidement afin que votre séjour
> soit des plus agréables pour vous.
>
> Nous sommes désolés des désagréments que vous avez subis et nous vous
> prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.
>
> La directrice du parc national d'Oka,
>
> Nathalie Julien Boucher
>
>
> -----
> [image: Sépaq] <http://www.sepaq.com/index.dot?language_id=2>
>
> 17.08.2020 13:00 - [REDACTED] a écrit:
> Bonjour, en raison de la COVID-19, j'ai passé plusieurs jours de mes 3
> semaines de
> vacances à faire du vélo ou à me reposer à la plage (dans la section
> nudiste) de
> OKA. C'est un très beau site, une très belle plage malheureusement parfois
> se
> reposer est impossible.
> Il y a beaucoup de bateaux d'amarrés qui rend difficile l'accès à l'eau
> pour la
> baignade et la natation de plus la musique en provenance des bateaux est
> parfois
> insupportable et rend le séjour désagréable. Surtout lorsqu'il y a ce
> groupe de 4
> bateaux attachés ensemble au large, avec le gros canard jaune et le tapis
> flottant
> jaune... une bande de sauvage qui se croit propriétaire de la plage. En
> plus de ne
> pas respecter la distanciation sociale, ce groupe nous emmerde avec leur
> musique... Même si c'est indiqué pas de musique sur les affiches de
> règlements, il
> y a aussi quelques uns qui ont leur système de musique caché sous une
> serviette et
> qui écoute la musique sur la plage. Ce qui est malheureux c'est que les
> gardiens
> et les cadets ne font rien pour contrôler ces problèmes... Un ami m'a dit
> qu'il
> avait discuté avec des propriétaires de bateaux et certains lui ont dit
> que ça
> faisait 10 ans qu'ils venaient à la plage sans payer un cent... C'est très
> frustrant pour nous qui payons les frais d'entrée et de stationnement.
> Personnellement, je crois qu'il est temps de limiter le nombre de bateau et
> surtout la musique car nous payons pour se reposer et non pour passer une
> journée
> de frustration (je parle de nous car j'ai discuté avec plusieurs personnes
> sur la
> plage et plusieurs sont écœurés de cette musique et de ce manque de
> civisme). Si
> la musique est toléré pour certains plaisanciers, donc vous devez enlever
> l'interdiction pour que ce soit juste pour tout le monde... si non,
> veuillez à
> faire respecter cette interdiction pour tout le monde... Merci !
>

Article #7

De : [REDACTED]
Objet : Clôture
Création le : 19.09.2020 11:02:43 par agent
Type : Note interne

-->Raison: retour sur la situation suite à notre réponse.

Plainte — Parc national d'Oka

Imprimé par : [REDACTED] 03.09.2021 13:25:04

État	fermée (résolue)	Âge	1142 J 17 h
Priorité	3 normale	Création le	18.07.2018 19:40:18
File	parc-oka		
Verrou	déverrouillée		
Numéro de client	[REDACTED]		
Propriétaire	[REDACTED]		
Type	Plainte		

Article #1

De : [REDACTED]
À : commentaire-oka@sepaq.com
Objet : Plainte — Parc national d'Oka
Création le : 18.07.2018 19:40:19 par client
Type : courriel externe

Bonjour,
Samedi le 14 juillet 2018 je suis aller à la plage avec mon embarcation (j'étais sur mon embarcation) et un de vos employé est venue me voir pour me faire payer le droit d'accès, je comprend très bien que c'est la loi mais comme j'ai expliqué a votre employé, je vais payé mon droit d'accès lorsque vous aller respecter la loi aussi, car avec tous les personnes qui sont nue sur la plages c'est quand même interdit. Suite à un appel à la Sureté du Québec, il m'ont référé à la sepaq car vous êtes aux courant de la situation et aucune intervention à été demandé de votre part et ses personnes ont probablement payé le droit d'accès et encore une fois vous fermer les yeux face à cette problématique. Vous avez un endroit magnifique mais lorsque ont vas à la page avec la famille, des jeunes enfant et ont voit tous ces nudistes, c'est vraiment pas normal. Sa vas me faire plaisir de payer mon accès comme la loi le dit mais de votre coté vous devez éliminé cette tolérance qui est interdit au Québec. Donc suite à ma conversation avec votre employé, j'ai quitté la plage mais juste derrière lui, il avait plusieurs personnes nue. Le problème perdure depuis plusieurs année et bientôt nous allons partir un groupe sur les réseaux sociaux pour exprimé cette situation qui n'est pas normale. Merci de bien me donné une réponse ou votre ligne directive de la sepaq.

Article #2

De : commentaire-oka@sepaq.com <commentaire-oka@sepaq.com>
À : [REDACTED]
Objet : [No :20180718743586] Plainte — Parc national d'Oka
Création le : 18.07.2018 19:40:19 par système
Type : courriel externe

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous écrire. Ceci est une réponse automatisée qui confirme la réception de votre message.

La Société des établissements de plein air du Québec porte une attention toute particulière au service à la clientèle, et c'est pourquoi votre avis compte pour nous. Si vous avez demandé un suivi, soyez assuré que nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

Au plaisir de vous accueillir à nouveau dans l'un ou l'autre de nos établissements!

[1]

Vous avez écrit:

> Bonjour,
> Samedi le 14 juillet 2018 je suis aller à la plage avec mon embarcation
> (j'étais sur
> mon embarcation) et un de vos employé est venue me voir pour me faire payer
> le droit
> d'accès, je comprend très bien que c'est la loi mais comme j'ai expliqué a
> votre
> employé, je vais payé mon droit d'accès lorsque vous aller respecter la loi
> aussi,
> car avec tous les personnes qui sont nue sur la plages c'est quand même
> interdit.
> Suite à un appel à la Sureté du Québec, il m'ont référé à la sepaq car vous
> êtes aux
> courant de la situation et aucune intervention à été demandé de votre part et
> ses
> personnes ont probablement payé le droit d'accès et encore une fois vous
> fermer les
> yeux face à cette problématique. Vous avez un endroit magnifique mais lorsque
> ont vas

> à la page avec la famille, des jeunes enfant et ont voit tous ces nudistes,
> c'est
> vraiment pas normal. Sa vas me faire plaisir de payer mon accès comme la loi
> le dit
> mais de votre coté vous devez éliminé cette tolérance qui est interdit au
> Québec. Donc
> suite à ma conversation avec votre employeur, j'ai quitté la plage mais juste
> derrière
> lui, il avait plusieurs personnes nue. Le problème perdure depuis plusieurs
> année et
> bientôt nous allons partir un groupe sur les réseaux sociaux pour exprimé
> cette
> situation qui n'est pas normale. Merci de bien me donné une réponse ou votre
> ligne
> directive de la sepaq:

...

[1] http://www.sepaq.com/index.dot?language_id=2

Article #3

De : [REDACTED]
Objet : Discussion à avoir
Création le : 22.07.2018 13:14:54 par agent
Type : Note Interne

Allo, habituellement notre ligne directrice est de référer les clients à la SQ
comme c'est une loi provinciale. Mais le client ayant appelé à la SQ , il a
été référé à nous.
Tu veux que j'emprunte quel angle pour lui parler. Je vais l'appeler de vive
voix ce sera mieux.
merci

Article #4

De : "Nathalie Julien Boucher" <julienboucher.nathalie@sepaq.com>
Objet : Changement de propriétaire!
Création le : 23.07.2018 14:23:47 par agent
Type : Note Interne

Assignation du ticket pour la raison suivante :allo parle à [REDACTED]!

Article #5

De : [REDACTED]
Objet : Angle à prendre
Création le : 27.07.2018 23:04:51 par agent
Type : Note interne

Contacteur le client par téléphone pour lui expliquer que la nouvelle direction
étudie présentement le dossier.

Article #6

De : "Marie-Eve Brassard" <brassard.marieeve@sepaq.com>
À : [REDACTED]
Objet : tentative d'appel
Création le : 31.07.2018 14:48:29 par agent
Type : Note interne

laissé message demandant retour d'appel pour suivi sur la plainte. tombé sur
boite vocale directement.

Article #7

De : [REDACTED]
Objet : Clôture
Création le : 10.08.2018 14:21:51 par agent
Type : Note interne

-->Raison: Client contacter par téléphone, il nous fait part de son
mécontentement, il désire que nous fassions interdire la nudité sur notre site
ou qu'elle soit mieux réglémenté. Nous lui expliquons que la direction travail

Fwd: Infos svp

Imprimé par : [REDACTED] 03.09.2021 13:25:55

État	fermée (résolue)	Âge	1228 j 3 h
Priorité	3 normale	Création le	24.04.2018 09:40:22
File	parc-oka		
Verrou	déverrouillée		
Numéro de client	[REDACTED]		
Propriétaire	[REDACTED]		
Type	Commentaire négatif		

Article #1

De : [REDACTED]
À : commentaire-oka <commentaire-oka@sepaq.com>
Objet : Fwd: Infos svp
Création le : 24.04.2018 09:40:22 par client
Type : courriel externe

[REDACTED] | Responsable du service à la clientèle

Parc national d'Oka
2020 Chemin d'Oka
Oka (Québec) J0N 1E0
Téléphone : 450-479-8365, poste 6561
Télécopieur : 450 479-6250

Courriel : [REDACTED]

Est-ce nécessaire d'imprimer ce courriel ?

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ : Le présent courrier et les fichiers qui l'accompagnent peuvent contenir des informations confidentielles ou privilégiées à l'attention exclusive des destinataires désignés. Si vous n'êtes pas l'un de ces destinataires, son employé ou son mandataire dûment autorisé, soyez avisé que toute diffusion ou reproduction de ce courrier, de ses fichiers joints ou de leur contenu, est interdite. Si vous avez reçu cette transmission par erreur, veuillez communiquer immédiatement avec l'expéditeur. Nous vous remercions de votre collaboration.

----- Message transféré -----

Sujet : Infos svp
Date : Sun, 22 Apr 2018 21:19:13 -0400 (Est (heure d'été))
De : [REDACTED]
Pour : parc.oka@sepaq.com

Bonjour,
L'an passé et encore aujourd'hui, je suis allé marcher à votre parc national.
Du chalet d'accueil, nous nous sommes dirigés vers un des deux côtés de la plage en longeant l'eau.
Nous avons vu des nudistes, exposés au grand vent... ne se cachant guère...
Ce genre d'activité est acceptée à votre parc?
L'an passé, nous avons dû rebrousser car il y avait trop de nudistes vers ce côté de la plage...
Merci et j'attendrai votre réponse.

<http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501&ppd=2841,201207081219,12,1,2102001583964338126&rui=161908403&app_test_id=0&sd=20180422>

Animations GRATUITES pour vos emails
<http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501&ppd=2841,201207081219,12,1,2102001583964338126&rui=161908403&app_test_id=0&sd=20180422>

<http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501&ppd=2841,201207081219,12,1,2102001583964338126&rui=161908403&app_test_id=0&sd=20180422>

<http://www.incredimail.com/?id=621866&did=18581&ppd=2841,201207081219,12,1,2102001583964338126&rui=161908403&app_test_id=0&sd=20180422>

<http://www.incredimail.com/?id=621866&did=18581&ppd=2841,201207081219,12,1,2102001583964338126&rui=161908403&app_test_id=0&sd=20180422>

<http://www.incredimail.com/?id=621866&did=18581&ppd=2841,201207081219,12,1,2102001583964338126&rui=161908403&app_test_id=0&sd=20180422>

Cliquez ici !
<http://www.incredimail.com/?id=621866&did=18581&ppd=2841,201207081219,12,1,2102001583964338126&rui=161908403&app_test_id=0&sd=20180422>

<http://www.incredimail.com/?id=621866&did=18581&ppd=2841,201207081219,12,1,2102001583964338126&rui=161908403&app_test_id=0&sd=20180422>

<http://www.incredimail.com/?id=621866&did=18581&ppd=2841,201207081219,12,1,2102001583964338126&rui=161908403&app_test_id=0&sd=20180422>

<http://www.incredimail.com/?id=621866&did=18581&ppd=2841,201207081219,12,1,2102001583964338126&rui=161908403&app_test_id=0&sd=20180422>

<http://www.incredimail.com/?id=621866&did=18581&ppd=2841,201207081219,12,1,2102001583964338126&rui=161908403&app_test_id=0&sd=20180422>

<http://www.incredimail.com/?id=621866&did=18581&ppd=2841,201207081219,12,1,2102001583964338126&rui=161908403&app_test_id=0&sd=20180422>

Article #2

De : commentaire-oka@sepaq.com <commentaire-oka@sepaq.com>
À : [REDACTED]
Objet : [No :20180424742868] Infos svp
Création le : 24.04.2018 09:40:22 par système
Type : courriel externe

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous écrire. Ceci est une réponse automatisée qui confirme la réception de votre message.

La Société des établissements de plein air du Québec porte une attention toute particulière au service à la clientèle, et c'est pourquoi votre avis compte pour nous. Si vous avez demandé un suivi, soyez assuré que nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

Au plaisir de vous accueillir à nouveau dans l'un ou l'autre de nos établissements!

[1]

Vous avez écrit:

> [REDACTED] Responsable du service à la clientèle
>
> *Parc national d'Oka*
> 2020 Chemin d'Oka
> Oka (Québec) J8N 1E0
> Téléphone : 450-479-8365, poste 6561
> Télécopieur : 450 479-6250
>
> Courriel : [REDACTED]
>
> Est-ce nécessaire d'imprimer ce courriel ?
>
> AVIS DE CONFIDENTIALITÉ : Le présent courrier et les fichiers qui
> l'accompagnent peuvent contenir des informations confidentielles ou
> privilégiées à l'attention exclusive des destinataires désignés. Si vous
> n'êtes pas l'un de ces destinataires, son employé ou son mandataire
> dûment autorisé, soyez avisé que toute diffusion ou reproduction de ce
> courrier, de ses fichiers joints ou de leur contenu, est interdite. Si
> vous avez reçu cette transmission par erreur, veuillez communiquer
> immédiatement avec l'expéditeur. Nous vous remercions de votre
> collaboration.
>
> ----- Message transféré -----

> Sujet : Infos svp
> Date : Sun, 22 Apr 2018 21:19:13 -0400 (Est (heure d'été))
> De : [REDACTED]
> Pour : parc.oka@sepaq.com

> Bonjour,
> L'an passé et encore aujourd'hui, je suis allé marcher à votre parc national.
> Du chalet d'accueil, nous nous sommes dirigés vers un des deux côtés de la plage en longeant l'eau.
> Nous avons vu des nudistes, exposés au grand vent... ne se cachant guère...
> Ce genre d'activité est acceptée à votre parc?
> L'an passé, nous avons dû rebrousser car il y avait trop de nudistes vers ce côté de la plage...
> Merci et j'attendrai votre réponse.

> [2]http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501&ppd=2841,201207081219,12,1,2102001583964338126&rui=161908403&app_tes
t_id=0&sd=20180422>

> Animations GRATUITES pour vos emails

> [3]http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501&ppd=2841,201207081219,12,1,2102001583964338126&rui=161908403&app_tes
t_id=0&sd=20180422>

> [4]http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501&ppd=2841,201207081219,12,1,2102001583964338126&rui=161908403&app_tes
t_id=0&sd=20180422>

> [5]http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501&ppd=2841,201207081219,12,1,2102001583964338126&rui=161908403&app_tes
t_id=0&sd=20180422>

> [6]http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501&ppd=2841,201207081219,12,1,2102001583964338126&rui=161908403&app_tes
t_id=0&sd=20180422>

> [7]http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501&ppd=2841,201207081219,12,1,2102001583964338126&rui=161908403&app_tes
t_id=0&sd=20180422>

> Cliquez ici !

> [8]http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501&ppd=2841,201207081219,12,1,2102001583964338126&rui=161908403&app_tes
t_id=0&sd=20180422>

> [9]http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501&ppd=2841,201207081219,12,1,2102001583964338126&rui=161908403&app_tes
t_id=0&sd=20180422>

> [10]http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501&ppd=2841,201207081219,12,1,2102001583964338126&rui=161908403&app_te
st_id=0&sd=20180422>

> [11]http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501&ppd=2841,201207081219,12,1,2102001583964338126&rui=161908403&app_te
st_id=0&sd=20180422>

> [12]http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501&ppd=2841,201207081219,12,1,2102001583964338126&rui=161908403&app_te
st_id=0&sd=20180422>

> [13]http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501&ppd=2841,201207081219,12,1,2102001583964338126&rui=161908403&app_te
st_id=0&sd=20180422>

- [1] http://www.sepaq.com/index.dot?language_id=2
- [2] http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501
- [3] http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501
- [4] http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501
- [5] http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501
- [6] http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501
- [7] http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501
- [8] http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501
- [9] http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501
- [10] http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501
- [11] http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501
- [12] http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501
- [13] http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501

Article #3

De : [REDACTED]
Objet : Projet de réponse 1
Création le : 24.04.2018 12:36:40 par agent
Type : Note interne

Pièce jointe : Naturistes.docx (13.3 KBytes)

voir pièce jointe

Article #4

De : "Nathalie Julien Boucher" <julienboucher.nathalie@sepaq.com>
Objet : Changement de propriétaire!
Création le : 24.04.2018 17:13:38 par agent
Type : Note Interne

Assignation du ticket pour la raison suivante :merci

Article #5

De : "commentaire-oka@sepaq.com" <commentaire-oka@sepaq.com>
À : [REDACTED]
Objet : Re: [No :20180424742868] infos svp
Création le : 25.04.2018 17:30:17 par agent
Type : courriel externe

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous faire part de vos commentaires au sujet de votre visite au parc national d'Oka.

La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) porte une attention soutenue au service à la clientèle. C'est pourquoi votre opinion nous importe tant. En effet, vos commentaires nous permettent non seulement de jauger votre satisfaction mais aussi, dans la mesure du possible, d'apporter à nos produits et services des améliorations susceptibles de vous satisfaire davantage.

Nous avons pris connaissance de vos commentaires. Toutefois, il est de mise de préciser que le nudisme et les actes indécents dans un lieu public sont assujettis dans la province du Québec à l'application du code criminel, notamment à l'article 174. Conséquemment, il n'est légalement pas possible pour nous d'intervenir à cet égard. Pour plus d'information ou pour formuler une plainte officielle, nous vous invitons à contacter la Sûreté du Québec.

Nous vous invitons à nous contacter si vous désirez davantage d'informations.

En espérant le tout à votre satisfaction, veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice du parc national d'Oka,

Nathalie Julien-Boucher

[1]

24.04.2018 09:40 - [REDACTED] a écrit:

[REDACTED] | Responsable du service à la clientèle

Parc national d'Oka
2020 Chemin d'Oka
Oka (Québec) J8N 1E0
Téléphone : 450-479-8365, poste 6561
Télécopieur : 450 479-6250

Courriel : [REDACTED]

Est-ce nécessaire d'imprimer ce courriel ?

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ : Le présent courrier et les fichiers qui l'accompagnent peuvent contenir des informations confidentielles ou privilégiées à l'attention exclusive des destinataires désignés. Si vous n'êtes pas l'un de ces destinataires, son employé ou son mandataire dûment autorisé, soyez avisé que toute diffusion ou reproduction de ce courrier, de ses fichiers joints ou de leur contenu, est interdite. Si vous avez reçu cette transmission par erreur, veuillez communiquer immédiatement avec l'expéditeur. Nous vous remercions de votre collaboration.

----- Message transféré -----

Sujet : Infos svp

Date : Sun, 22 Apr 2018 21:19:13 -0400 (Est (heure d'été))

De : [REDACTED]

Pour : [4]parc.oka@sepaq.com

Bonjour,

L'an passé et encore aujourd'hui, je suis allé marcher à votre parc national.

Du chalet d'accueil, nous nous sommes dirigés vers un des deux côtés de la plage en longeant l'eau.

Nous avons vu des nudistes, exposés au grand vent... ne se cachant guère...

Ce genre d'activité est acceptée à votre parc?

L'an passé, nous avons dû rebrousser car il y avait trop de nudistes vers ce côté de la plage...

Merci et j'attendrai votre réponse.

[5]

[6]Animations GRATUITES pour vos emails

Cliquez ici !

[7]

[1] http://www.senap.com/index.dot?language_id=2

[2] <mailto:>

[3] <mailto:>

[4] <mailto:parc.oka@sepaq.com>

[5]

http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501&ppd=2041,201207081219,12,1,2102001583964338126&ru=161908403&app_test_id=0&sd=20180422

[6]

http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501&ppd=2041,201207081219,12,1,2102001583964338126&ru=161908403&app_test_id=0&sd=20180422

[7]

http://www.incredimail.com/?id=621066&did=10501&ppd=2041,201207081219,12,1,2102001583964338126&ru=161908403&app_test_id=0&sd=20180422

Plainte — Parc national d'Oka

Imprimé par : [REDACTED] 03.09.2021 13:27:03

État	fermée (résolue)	Âge	1428 j 18 h
Priorité	3 normale	Création le	05.10.2017 18:30:14
File	parc-oka		
Verrou	déverrouillée		
Numéro de client	[REDACTED]		
Propriétaire	brassard.marieeve (Marie-Eve Brassard)		
Type	Plainte		

Article #1

De : [REDACTED]
À : commentaire-oka@sepaq.com
Objet : Plainte — Parc national d'Oka
Création le : 05.10.2017 18:30:14 par client
Type : courriel externe

Bonjour

je vais souvent marcher au Parc d'Oka et je me demande pourquoi les nudistes, des hommes pour la plupart au sexe bien mis en évidence, sont tolérés.

C'est très désagréable d'avoir à rencontrer ces adultes nus, surtout en compagnie de jeunes enfants.

J'aimerais avoir une explication au sujet de cette tolérance qui nous empêche de faire nos activités partout dans le parc.

C'est impossible de longer la plage jusqu'au bout sans rencontrer des nudistes.

Merci

Article #2

De : commentaire-oka@sepaq.com <commentaire-oka@sepaq.com>
À : [REDACTED]
Objet : [No :20171005741793] Plainte — Parc national d'Oka
Création le : 05.10.2017 18:30:14 par système
Type : courriel externe

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous écrire. Ceci est une réponse automatisée qui confirme la réception de votre message.

La Société des établissements de plein air du Québec porte une attention toute particulière au service à la clientèle, et c'est pourquoi votre avis compte pour nous. Si vous avez demandé un suivi, soyez assuré que nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

Au plaisir de vous accueillir à nouveau dans l'un ou l'autre de nos établissements!

[1]

Vous avez écrit:

> Bonjour
> je vais souvent marcher au Parc d'Oka et je me demande pourquoi les nudistes,
> des
> hommes pour la plupart au sexe bien mis en évidence, sont tolérés.
> C'est très désagréable d'avoir à rencontrer ces adultes nus, surtout en
> compagnie de
> jeunes enfants.
>
> J'aimerais avoir une explication au sujet de cette tolérance qui nous empêche
> de faire
> nos activités partout dans le parc.
> C'est impossible de longer la plage jusqu'au bout sans rencontrer des
> nudistes.
> Merci

> [REDACTED]

> [REDACTED]

> [REDACTED]

...

Article #3

De : "Marie-Eve Brassard" <brassard.marieeve@sepaq.com>

Objet : Clôture

Création le : 17.10.2017 09:54:54 par agent

Type : Note interne

-->Raison: Discussion téléphonique avec la cliente pour expliquer la situation. Cliente satisfaite du suivi téléphonique.

Plainte — Parc national d'Oka

Imprimé par : [REDACTED] 03.09.2021 13:29:09

État	fermée (résolue)	Âge	1429 j 4 h
Priorité	3 normale	Création le	05.10.2017 08:50:15
File	parc-oka		
Verrou	verrouillée		
Numéro de client	[REDACTED]		
Propriétaire	brassard.marieeve (Marie-Eve Brassard)		
Type	Plainte		

Article #1

De : [REDACTED]
À : commentaire-oka@sepaq.com
Objet : Plainte — Parc national d'Oka
Création le : 05.10.2017 08:50:15 par client
Type : courriel externe

Bonjour,

Mardi le 3 octobre 2017, je suis allée au parc d'Oka avec une amie. Nous avons marché sur le bord du lac et sur certains sentiers. longeant la plage.

C'est un très beau parc mais je désire porter à votre attention qu'à notre grande surprise, nous avons croisé une vingtaine d'hommes et de femmes nues qui se baladaient sur la plage. Nous en avons éprouvé un grand malaise et surtout, nous avons remis en question la gestion de ce parc. En effet, les familles peuvent le fréquenter et je trouve très inapproprié la présence et la tolérance de ce nudisme.

Je suis retournée à l'accueil car je voulais savoir si ces nudistes avaient le droit de s'afficher de la sorte. On m'a répondu que c'était toléré dans le parc. J'ai alors demandé pourquoi il n'y avait aucune pancarte précisant leur présence et on m'a répondu que normalement, les familles s'installent sur la place vis à vis de l'accueil. Mais il y a des sentiers pédestres et cyclables qui longent la plage et toute personne qui les utilise peut voir ce qui se passe sur ladite plage.

Je trouve cette situation assez particulière.et offensante pour les familles.

J'espère sincèrement que vous allez corriger cette situation et redonner le sens véritable du plein air à ce bel endroit.

Article #2

De : commentaire-oka@sepaq.com <commentaire-oka@sepaq.com>
À : [REDACTED]
Objet : [No :20171005741779] Plainte — Parc national d'Oka
Création le : 05.10.2017 08:50:16 par système
Type : courriel externe

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous écrire. Ceci est une réponse automatisée qui confirme la réception de votre message.

La Société des établissements de plein air du Québec porte une attention toute particulière au service à la clientèle, et c'est pourquoi votre avis compte pour nous. Si vous avez demandé un suivi, soyez assuré que nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

Au plaisir de vous accueillir à nouveau dans l'un ou l'autre de nos établissements!

[1]

Vous avez écrit:

> Bonjour,
>
> Mardi le 3 octobre 2017, je suis allée au parc d'Oka avec une amie. Nous
> avons marché
> sur le bord du lac et sur certains sentiers. longeant la plage.
>
> C'est un très beau parc mais je désire porter à votre attention qu'à notre
> grande
> surprise, nous avons croisé une vingtaine d'hommes et de femmes nues qui se
> baladaient
> sur la plage. Nous en avons éprouvé un grand malaise et surtout, nous avons
> remis en

> question la gestion de ce parc. En effet, les familles peuvent le fréquenter
> et je
> trouve très inapproprié la présence et la tolérance de ce nudisme.
>
> Je suis retournée à l'accueil car je voulais savoir si ces nudistes avaient le
> droit
> de s'afficher de la sorte. On m'a répondu que c'était toléré dans le parc.
> J'ai
> alors demandé pourquoi il n'y avait aucune pancarte précisant leur présence et
> on m'a
> répondu que normalement, les familles s'installent sur la place vis à vis de
> l'accueil. Mais il y a des sentiers pédestres et cyclables qui longent la
> plage et
> toute personne qui les utilise peut voir ce qui se passe sur ladite plage.
>
> Je trouve cette situation assez particulière.et offensante pour les familles.
>
> J'espère sincèrement que vous allez corriger cette situation et redonner le
> sens
> véritable du plein air à ce bel endroit.

...

[1] http://www.sepaq.com/index.dot?language_id=2

Article #3

De : "Marie-Eve Brassard" <brassard.marieeve@sepaq.com>
Objet : Clôture
Création le : 11.10.2017 13:00:50 par agent
Type : Note interne

-->Raison: Je viens de parler par téléphone à la cliente pour lui expliquer ce que nous pouvons faire et ne pouvons pas faire en regard à la présence des naturistes. Celle-ci se dit déçue de leur présence et du fait que les familles peuvent tomber sur ce secteur sans être avertis de leur présence.

Commentaire — Parc national d'Oka

Imprimé par : [REDACTED] 03.09.2021 13:30:05

État	fermée (résolue)	Âge	1502 J 20 h
Priorité	3 normale	Création le	23.07.2017 17:10:12
File	parc-oka		
Verrou	déverrouillée		
Numéro de client	[REDACTED]		
Propriétaire	[REDACTED]		
Type	Commentaire négatif		

Article #1

De : [REDACTED]
À : commentaire-oka@sepaq.com
Objet : Commentaire — Parc national d'Oka
Création le : 23.07.2017 17:10:13 par client
Type : courriel externe

J'ai été Samedi dernier avec mon bateau sur la plage d'oka . Vous voulez que je paye une tarification pour un bout de plage ,parce que la plus belle plage est prise par des nudistes.J'ai des enfants et petits enfants, croyé vous que je vais payer pour ca.Vous devriez appeller ca la plage des nudistes d' oka.

Article #2

De : commentaire-oka@sepaq.com <commentaire-oka@sepaq.com>
À : [REDACTED]
Objet : [No :2017072374724] Commentaire — Parc national d'Oka
Création le : 23.07.2017 17:10:13 par système
Type : courriel externe

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous écrire. Ceci est une réponse automatisée qui confirme la réception de votre message.

La Société des établissements de plein air du Québec porte une attention toute particulière au service à la clientèle, et c'est pourquoi votre avis compte pour nous. Si vous avez demandé un suivi, soyez assuré que nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

Au plaisir de vous accueillir à nouveau dans l'un ou l'autre de nos établissements!

[1]

Vous avez écrit:

> J'ai été Samedi dernier avec mon bateau sur la plage d'oka . Vous voulez que je
> paye
> une tarification pour un bout de plage ,parce que la plus belle plage est
> prise par
> des nudistes.J'ai des enfants et petits enfants, croyé vous que je vais payer
> pour
> ca.Vous devriez appeller ca la plage des nudistes d' oka.

...

[1] http://www.sepaq.com/index.dot?language_id=2

Article #3

De : [REDACTED]
Objet : Projet de réponse 1
Création le : 29.07.2017 11:10:38 par agent
Type : Note interne
Pièce jointe : Tarification 40 pieds.doc (22.5 KBytes)
voir pièce jointe

Article #4

De : "Nathalie Julien Boucher" <julienboucher.nathalie@sepaq.com>

Objet : 40 pieds
Création le : 30.07.2017 14:59:00 par agent
Type : Note interne
Merci

Article #5

De : "commentaire-oka@sepaq.com" <commentaire-oka@sepaq.com>
À : [REDACTED]
Objet : Re: [No :2017072374724] Commentaire — Parc national d'Oka
Création le : 03.08.2017 16:24:29 par agent
Type : courriel externe

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous faire part de vos commentaires au sujet de votre expérience au parc national d'Oka.

La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) porte une attention soutenue au service à la clientèle. C'est pourquoi votre opinion nous importe tant. En effet, vos commentaires nous permettent non seulement de jauger votre satisfaction mais aussi, dans la mesure du possible, d'apporter à nos produits et services des améliorations susceptibles de vous satisfaire davantage.

Il faut savoir que tout individu qui accède au parc est tenu de déboursier l'accès, de par sa loi constitutive. Il est aussi important de savoir que nous avons juridiction sur 804 mètres d'eau, à compter de la berge.

Nous demeurons à votre disposition si vous désirez davantage de détails.

La directrice du parc national d'Oka,

Nathalie Julien Boucher

[1]

23.07.2017 17:10 - [REDACTED] a écrit: J'ai été Samedi dernier avec mon bateau sur la plage d'oka . Vous voulez que je paye une tarification pour un bout de plage ,parce que la plus belle plage est prise par des nudistes.J'ai des enfants et petits enfants, croyé vous que je vais payer pour ca.Vous devriez appeller ca la plage des nudistes d' oka.

[1] http://www.sepaq.com/index.dot?language_id=2